Quelle était l’opinion de Simone Veil quant à la politique de l’État d’Israël ?

Bibliothèques de la Ville et de l’Eurométropole de Strasbourg – notre réponse du 27/11/2019.

Portrait de Simone Veil en 1984

Alors qu’elle se rend à Tel-Aviv, trois ans après la guerre des Six jours, Simone Veil, femme politique française et survivante de l’Holocauste, constate :
« *L’exiguïté de l’espace ne facilite pas les compromis territoriaux ; il y a là trop d’Histoire pour pas assez de géographie* » **Source : *Une vie*** de Simone Veil, Stock, 2007.
Sélection de documents pour décrypter l’opinion de Simone Veil au sujet de l’ État d’Israël.

Voici une sélection d’informations trouvées dans des documents de, ou sur Simone Veil, que vous pouvez retrouver en médiathèque ou en ligne.
Simone Veil avait rédigé **un article** sur son rapport à l’État d’Israël : « ***Israël et la diaspora*** », *Politique étrangère*, n°2 – 1988 – 53e année. p. 417-418. Vous pouvez lire cet article en ligne sur la base Persée ou sur le site politique-etrangere.com.
Extrait :

> *Devant le passage du temps, la diaspora doit avant tout éviter le provincialisme, le repli sur soi. Aujourd’hui, j’éprouve à l’égard d’Israël la même émotion, le même attachement, mais également une inquiétude. Plus que jamais,*

l'interdépendance des pays entre eux s'impose comme une réalité. Certes, la détente pourrait profiter à Israël. Mais la situation d'Israël est objectivement périlleuse. Politiquement, culturellement, Israël fait partie du Nord, mais géographiquement il se trouve au Sud. Israël doit-il devenir un pays du Sud et accepter d'y jouer son destin, devenant un partenaire ouvert au dialogue avec ses voisins, fussent-ils arabes, dans un ensemble régional ? Est-il inconcevable de penser qu'Israël pourrait apporter une manière de penser et de faire qui leur serait pour tous un facteur de progrès ?

Son discours **L'Holocauste: mémoire et héritage** (page33), prononcé devant l'ONU (Organisation des Nations Unies), le 29 janvier 2007, dévoile également ses sentiments quant à la politique de l'État d'Israël et l'intérêt que pourrait représenter la création d'un État palestinien.

Vous trouverez d'autres éléments de réponses dans ses **biographies et autobiographies** :
Vivre l'histoire : entretiens par Simone Veil et Antoinette Fouque. — Éditions des femmes, coll. «Bibliothèque des voix », 2004 (livre à écouter).

Mes combats de Simone Veil, Bayard, 2016.
Résumé :
Rassemble les grands discours écrits et prononcés par l'auteure tout au long de son parcours politique, de ses différents postes de ministre à la présidence du Parlement européen et jusqu'au Conseil constitutionnel : sur l'Europe, les droits des femmes, la mémoire de la Shoah, etc. ©Electre 2016

Simone Veil, la force de la conviction par Jocelyne Sauvard, L'Archipel, 2017.
Résumé :

Disparue le 30 juin 2017, peu avant son 90e anniversaire, Simone Veil laisse son courage en héritage.Libre et véhémente, exigeante et sereine, elle n'aura cessé d'être une combattante. Que ce soit pour la cause des femmes, l'adoption, l'IVG, le droit des enfants, ou encore pour l'Europe et en faveur de la mémoire : toujours, elle s'est engagée. Totalement. Sans oublier la culture, qu'elle aura défendue avec passion, sans attendre d'être élue à l'Académie française.Son destin a côtoyé les extrêmes : Auschwitz, la marche de la mort, la disparition des siens. Il l'aura conduite aux plus hautes responsabilités, de l'administration pénitentiaire au ministère de la Santé, puis à la présidence du Parlement européen.Une femme simple et forte. Insoumise. Devenue une figure tutélaire, la conscience des Français. Une femme qui n'aura cessé de conserver son mystère, sa retenue et, parfois, ses doutes. Autant de traits mis en relief dans ce portrait fidèle et documenté.

Les hommes aussi s'en souviennent : discours du 26 novembre 1974, suivi d'un entretien avec Annick Cojean par Éditons Stock, 2004.
Résumé :
Présente le discours prononcé par S. Veil le 26 novembre 1974 lorsqu'elle a défendu son projet de loi sur l'interruption volontaire de grossesse devant l'Assemblée nationale, qui modifie profondément la loi répressive de 1920. Elle revient dans un entretien avec A. Cojean sur le contexte houleux dans lequel se sont ensuite déroulés les débats.

À revoir :
Simone Veil à propos du révisionnisme, dans l' émission *Invité Spécial*, France2, le 20/06/1996.
Simone VEIL revient sur la polémique autour du livre de Roger GARAUDY « Les mythes fondateurs de la politique israélienne » ouvrage accusé de révisionnisme et de négationnisme ; tandis que l'Abbé Pierre défend l'auteur, lors d'une courte

interview, d’avoir étayé de telles thèses.

À réécouter :
Du 22 au 26 avril 2019, Laure Adler consacre son émission, *L’Heure bleue*, sur France Inter, à Simone Veil.
Retrouvez en **podcast** les cinq émissions d’une heure.
https://www.franceinter.fr/emissions/l-heure-bleue/l-heure-bleue-22-avril-2019
https://www.franceinter.fr/emissions/l-heure-bleue/l-heure-bleue-23-avril-2019
https://www.franceinter.fr/emissions/l-heure-bleue/l-heure-bleue-24-avril-2019
https://www.franceinter.fr/emissions/l-heure-bleue/l-heure-bleue-25-avril-2019
https://www.franceinter.fr/emissions/l-heure-bleue/l-heure-bleue-26-avril-2019

Eurêkoi – Médiathèques de la Ville et de l’Eurométropole de Strasbourg